

# INFOLETTRE – JANVIER

## SERVICE DE GARDE

Le service de garde a subi quelques changements au cours des dernières semaines. Nous tenons donc à mentionner les procédures à suivre dans les situations suivantes :

### **Aviser rapidement un ou une éducatrice d'un changement**

Vous pouvez appeler ou texter au numéro de téléphone du service de garde au 819-355-4356

### **Facturation et inscription**

Nancy Leroux (nancy.leroux@cssob.gouv.qc.ca)

### **Planifier une activité au service de garde**

Geneviève Fillion (fillion.genevieve@cssob.gouv.qc.ca)

## CHANGEMENTS D'ENSEIGNANTES

Veillez prendre note que depuis le 29 janvier dernier, Véronic Beaucage enseigne en 1<sup>er</sup> année en remplacement d'Élizabeth Soumis.

Isandrelle Berger s'occupe du volet orthopédagogie et de la danse.

## RÉINSCRIPTION 2024-2025

Un petit rappel qu'il est maintenant temps de réinscrire votre enfant à l'école pour l'année 2024-2025 via Mozaïk-Portail.

Important à savoir :

- Un seul parent par famille peut faire la réinscription. Dans les cas de garde partagée, seul le parent dont l'adresse est la principale au dossier de l'élève pourra compléter l'inscription en ligne.

# INFOLETTRE – JANVIER

- Cette réinscription concerne tous les élèves qui fréquentent un établissement scolaire en 2023 (de la maternelle 4 ans et 5 ans, de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année).

- La date limite pour réinscrire votre enfant est le vendredi 16 février 2024.

Pour procéder, connectez-vous au Portail-Parents en cliquant sur ce lien : <https://portailparents.ca/>

Nous vous remercions de votre collaboration

## ÉDUCATION PHYSIQUE

Nous procédons à un rappel que tous les élèves doivent avoir un ensemble de sport pour le cours d'éducation physique.

De plus, les portes des armoires dans le gymnase ont été barrées afin de s'assurer que des personnes ne se blessent pas en ouvrant et en fermant les tiroirs. La présence d'un adulte permettra de s'assurer que la manière de fonctionner est sécuritaire. Si vous avez besoin de les faire ouvrir pour un atelier, vous pouvez demander directement à l'enseignante d'éducation physique (Kally Lavoie).

## ACTIVITÉS – COMITÉ ÉVÉNEMENTS

Pour souligner la Saint-Valentin à l'école, le comité Événements organise un Courrier du cœur. Du **7 au 14 février**, les élèves sont invités à déposer des messages d'amitié dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, dans les escaliers. Les messages doivent être anonymes et non scellés puisqu'ils seront vérifiés avant la distribution. Le courrier sera remis aux élèves par les membres du comité lors de la matinée de la Saint-Valentin.

Le comité Événements organisera aussi environ une journée thématique par mois jusqu'en juin. Les coéducateurs sont invités à surveiller la page Facebook pour voir les annonces de ces journées.

# INFOLETTRE – JANVIER

## COMITÉ AD-HOC

Depuis janvier 2023, c'est près de 80 heures qui ont été investies par les membres du Comité Ad hoc afin de réfléchir notamment au nouvel organigramme et à la coéducation dans notre école. Les derniers mois nous ont permis de mettre en action et de tester certaines propositions, de faire des ajustements et de s'adapter de part et d'autre.

Cette multitude de changement amène son lot de défis, et nous tenons à remercier nos coéducateurs, parents et équipe-école, qui font preuve de patience, de compréhension et qui participent à nourrir la réflexion dans le respect.

Bien que certaines modalités se précisent et nous permettent d'avoir une meilleure idée de la suite, les prochains mois demanderont encore des efforts de collaboration afin de construire ce modèle, vos idées et commentaires sont toujours les bienvenus.

## FAITS SAILLANTS

### **Comité coéducation**

Le comité coéducation s'est rencontré le 23 janvier dernier et voici un résumé des éléments dont il a été question:

- Les nouvelles dates pour l'activité *Musique du monde* ont été fixées les 22 et 23 mai. Vous pouvez mettre à votre agenda ces dates. Vous serez sollicités pour animer différents ateliers en lien avec le *monde* lors de ces deux journées. Annik Morin est l'enseignante qui coordonnera les ateliers pour ces journées, vous pouvez lui signifier dès maintenant votre intérêt.
- Pour ce qui est de la reprise de la journée des métiers, nous sommes à évaluer la possibilité de réaliser un après-midi des métiers lors d'un jour 8. Nous vous reviendrons sous peu avec les détails. Afin de faciliter l'organisation de cette journée thématique, le comité a choisi de la séparer de l'activité *Musique du monde*.

# INFOLETTRE – JANVIER

- Les discussions autour du jour 8 (moment d'ateliers parents) se sont poursuivies afin de réfléchir à une façon d'optimiser ces moments. L'intention du comité et de la direction est de maintenir ces moments d'ateliers parents tout en s'assurant de répondre aux besoins des élèves. Nous continuerons l'analyse du jour 8 afin d'établir ce qui fonctionne bien ainsi, ce qui pourrait être amélioré. Nous allons également sonder les élèves afin de savoir qu'est-ce qu'ils aimeraient comme choix d'ateliers lors de ces journées. Nous souhaitons rappeler que votre participation lors des jours 8 est essentielle. Ce sont nos élèves qui profitent d'une belle variété de choix. Il serait également souhaitable que vous inscriviez votre atelier minimum 10 jours à l'avance dans le document prévu à cet effet afin de faciliter la planification de ces journées. Vous pouvez cliquer ici [☐ Jours 8 Papillon d'or](#)
- Petite consigne pour les ateliers parents lors du jour 8 : Il est demandé à chaque parent offrant un atelier de circuler dans les classes afin d'accueillir les enfants participants, et ce, à partir de 12h40. Cette directive ayant pour objectif de rendre les déplacements plus calmes et sécuritaires, de permettre la prise des présences et aux parents de prendre en charge les élèves lorsqu'ils sont prêts. Il est également demandé de ramener les élèves aux plus tard à 15h25 afin de permettre de faire les sacs et autres tâches avant la fin de l'école. Merci de votre précieuse collaboration !